



Location de maison ,on me retire le terrain

Par **papiyon**, le **14/06/2010** à **21:52**

Bonjour,

je loue depuis 5 mois une maison avec un morceau de terrain chez o.d.h dans la Drôme.aujourd'hui des personnes de la mairie sont passée dans mon lotissement en nous disant que o.d.h n'était pas en droit d'effectuer des jardins sur ces terrains qu'ils avait fait une grosse erreur et que ses terrains nous seront retiré mais nous n'avons reçu aucun courrier de la part d'o.d.h afin de nous l'expliquée.

que suis-je en droit de faire ? sachant que j'ai des enfants et que j'ai accepté cette maison pour avoir un terrain.

merci